

ACTIQUAT LINGETTE

LINGETTES DÉSINFECTANTES - NETTOYANTES MULTIFONCTIONNELLES
LARGE SPECTRE D'ACTIVITÉ CONTRE LES BACTÉRIES GRAM POSITIVES
ET GRAM NÉGATIVES, LES LEVURES, LES CHAMPIGNONS, LES VIRUS

EXCELLENTE PERFORMANCES DE NETTOYAGE

QUALITÉ ALIMENTAIRE

APPLICATIONS POUR SECTEURS ALIMENTAIRES, INDUSTRIELS ET COLLECTIVITÉS :

Norme NF EN 1276 (1 min à 20°C), conditions de saletés pour l'activité bactéricide

Norme NF EN 1650 (1 min à 20°C), conditions de saletés pour l'activité levuricide

Norme NF EN 1650 (15 min à 20°C), conditions de saletés pour l'activité fongicide

Norme NF EN 13697 (15 min à 20°C), conditions de saletés et test de surface sans action mécanique pour l'activité fongicide

APPLICATIONS POUR SECTEURS MÉDICAUX :

Norme NF EN 13727 (1 min à 20°C), conditions de saletés pour l'activité bactéricide

Norme NF EN 16615 (1 min à 20°C), conditions de saletés et test de surface avec action mécanique pour l'activité bactéricide

Norme NF EN 13624 (1 min à 20°C), conditions de saletés pour l'activité levuricide

Norme NF EN 16615 (1 min à 20°C), conditions de saletés et test de surface avec action mécanique pour l'activité levuricide

Norme NF EN 14476 (1 min à 20°C), conditions de saletés pour l'activité virucide

Pour plus de précisions, consultez les Propriétés Biocides en fin de fiche technique

► Substance active biocide (solution d'imprégnation) :

Chlorure de didécyltriméthylammonium (n° CAS : 7173-51-5) : 5 gr/Kg

► Présentation :

Boîte rechargeable de 100 Lingettes non tissées lisses et douces constituées de 70 % de Polyester et 30 % de Viscose de dimensions 200x200 mm. Éco-Recharge de 100 lingettes disponible pour le remplissage de la boîte.

► Définition :

ACTIQUAT LINGETTE combine les actions désinfectantes et nettoyantes en une seule opération, pour l'ensemble des surfaces dures.

► Avantages :

Lingettes : Économiques :

- Boîte des lingettes et couvercle 100 % Français de grande qualité; emballage recyclable à 100 %, ce qui signifie qu'à la fin de son utilisation les matériaux qui le composent sont voués à devenir les matières premières d'un nouveau produit.
- Meilleure résistance à la casse au niveau de la patte du couvercle grâce à ses 3 branches, retour autonome du bouchon du couvercle en position basse, patte du bouchon plus grande et mieux adaptée aux doigts de l'utilisateur.
- Boîte des lingettes et couvercle 100 % réutilisables : contenu rechargeable, augmente sa durée d'utilisation et réduit son impact environnemental.



- LINGETTE DÉSINFECTANTE, NETTOYANTE MULTIFONCTIONNELLE
- ÉCONOMIQUE
- LARGE SPECTRE D'ACTIVITÉ
- QUALITÉ ALIMENTAIRE

CARACTÉRISTIQUES :

État : liquide

Densité : 1,00 +/- 0,02

Odeur : non parfumé

Couleur : incolore

pH : 10 +/- 0,5

Point éclair : sans

APPLICATION :

Voir tableau au verso.



Conception Écoresponsable :

- La Recharge permet de réduire, de près de 80 % la quantité de plastique par rapport au poids de la Boîte.
- La Recharge réduit l'impact du transport : chaque palette peut contenir 50 % de marchandise en plus.

Solution d'imprégnation :

- Le liquide d'imprégnation d'**ACTIQUAT LINGETTE** est doté d'un large spectre d'activité contre les bactéries à Gram Positives et Gram Négatives, les levures, les champignons et les virus.
- Action désinfectante avec de nombreuses normes (voir paragraphe des Propriétés Biocides en fin de fiche technique).
- Détergence excellente selon les Directives d'essai IKW (recommandation IKW pour l'évaluation de la performance des produits tous-usages 2014, IKW News, SOFW7days). **ACTIQUAT LINGETTE** s'est avéré efficace en présence de niveaux élevés de matières organiques (suivant standards normatifs Européens).
- Compatibilité avec tous types de surfaces dures dans les univers alimentaires, industriels et des collectivités.
- Additivé en agents de surface, solvant et séquestrant conférant d'excellentes performances de nettoyage pour déloger tous types de salissures.
- Permet d'obtenir une hygiène parfaite et irréprochable des surfaces traitées.
- **ACTIQUAT LINGETTE** s'emploie également dans le cadre du système HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point), pour un protocole de nettoyage, suivant la Directive 93/43/CEE relative à l'hygiène des denrées alimentaires, basée sur les principes généraux d'hygiène pour la sécurité sanitaire des aliments.

➤ **Alimentarité :**

ACTIQUAT LINGETTE est conforme à l'arrêté du 19 décembre 2013 modifiant l'arrêté du 8 septembre 1999 concernant les produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver en contact avec les denrées alimentaires.

➤ **Domaines d'utilisation :**

La performance et l'efficacité d'**ACTIQUAT LINGETTE** permettent son usage dans de nombreux secteurs d'activité nécessitant une hygiène parfaite :

- Industries alimentaires et agro-alimentaires : tables, comptoirs, éviers, plans de travail, bacs et toutes autres surfaces dures.
- Collectivités : écoles, bureaux, gymnases, salles d'attente, toilettes, guichets et toutes autres installations publiques.
- Domaines pharmaceutique, cosmétique, médical : toutes surfaces dures, mobilier liés aux secteurs médicaux (hors dispositifs médicaux et chirurgicaux, blocs opératoires) pharmaceutiques et cosmétiques où des normes d'hygiènes élevées sont requises.

➤ **Mode d'emploi d'ACTIQUAT LINGETTE :**

Applications	Dilution	Mode d'emploi
Nettoyage et désinfection de surfaces dures dans les domaines de l'alimentaire et agro-alimentaire, collectivités, aires médicales.	Prêt à l'emploi.	<p>Lors de la première utilisation, ôter le couvercle et enlever l'opercule.</p> <p>Grâce à son insert à double entrée, saisir la lingette située au centre du bobinot par l'insert de rabat qui est plus large et la faire passer par l'insert en étoile.</p> <p>Tirer une lingette jusqu'à la prédécoupe, puis tirer d'un coup sec à l'horizontal.</p> <p>Frotter la lingette sur les surfaces à nettoyer et/ou à désinfecter.</p> <p><u>Temps de contact</u> : 1 min pour l'activité bactéricide, levuricide et virucide; 15 min pour l'activité fongicide.</p> <p><u>Nota</u> : bien refermer la boîte après usage, pour éviter le dessèchement des lingettes. Il est possible de ré-enfoncer la lingette engagée par l'insert le plus large en cas de non usage prolongé pour éviter son dessèchement.</p> <p>Jeter les lingettes usagées uniquement dans un conteneur à déchets.</p>

►Recommandations :

conformément à la réglementation en vigueur, après application sur du matériel ayant un contact avec les denrées alimentaires, effectuer obligatoirement un rinçage à l'eau potable. Porter des gants de protection. En cas d'éclaboussures dans les yeux, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un médecin.

Conservation uniquement dans le récipient d'origine dans un local frais et ventilé, à l'abri des rayons solaires directs, de l'humidité, à une température comprise entre 5°C et 35°C.

Les lingettes usagées doivent uniquement être jetées dans un conteneur à déchets. Ne pas les rejeter dans les toilettes.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

►Propriétés biocides :

Secteurs alimentaires, industriels, collectivités

Bactéricidie :

- Norme NF EN 1276, test de suspension, conditions de saletés, 1 minute de temps de contact à 20°C, souches : Pseudomonas aeruginosa, Staphylococcus aureus, Enterococcus hirae, Escherichia coli.

Levuricidie :

- Norme NF EN 1650, test de suspension, conditions de saletés, 1 minute de temps de contact à 20°C, souche : Candida albicans.

Fongicidie :

- Norme NF EN 1650, test de suspension, conditions de saletés, 15 minutes de temps de contact à 20°C, souches : Aspergillus brasiliensis, Candida albicans.
- Norme NF EN 13697, test de surface sans action mécanique, 15 minutes de temps de contact à 20°C, souches : Aspergillus brasiliensis, Candida albicans.

Secteurs médicaux

Bactéricidie :

- Norme NF EN 13727, test de suspension, conditions de saletés, 1 minute de temps de contact à 20°C, souches : Pseudomonas aeruginosa, Staphylococcus aureus, Enterococcus hirae.
- Norme NF EN 16615, test de surface avec action mécanique, conditions de saletés, 1 minute de temps de contact à 20°C, souches : Pseudomonas aeruginosa, Staphylococcus aureus, Enterococcus hirae.

Levuricidie :

- Norme NF EN 13624, test de suspension, conditions de saletés, 1 minute de temps de contact à 20°C, souche : Candida albicans.
- Norme NF EN 16615, test de surface avec action mécanique, conditions de saletés, 1 minute de temps de contact à 20°C, souche : Candida albicans.

Fongicidie :

- Norme NF EN 13624, test de suspension, conditions de saletés, 15 minutes de temps de contact à 20°C, souches : Aspergillus brasiliensis, Candida albicans.
- Norme NF EN 16615, test de surface avec action mécanique, conditions de saletés, 1 minute de temps de contact à 20°C, souche : Candida albicans.

Virucidie :

- Norme NF EN 14476, test de suspension, conditions de saletés, 1 minute de temps de contact à 20°C, souches : Vaccinia virus Ankara, Virucidal activity against all enveloped viruses.
- Norme NF EN 14476, test de suspension, conditions de saletés, 1 minute de temps de contact à 20°C, souche : SARS-CoV-2 (Covid-19).

Conformément à l'arrêté du 19 mai 2004 relatif au contrôle de la mise sur le marché des substances actives biocides, ne pas réutiliser l'emballage. Consulter les instructions portées dans la fiche de données de sécurité pour son élimination. Conservation : 2 ans en emballage d'origine, non ouvert. La date de péremption est portée sur chaque étiquette. Type de produit : TP 2 (désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur les êtres humains ou des animaux); TP 4 (désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux).

ACTIQUAT LINGETTE a une demande d'autorisation de mise sur le marché (AMM) en cours, conformément au Règlement (UE) 528/2012.



DACD ne peut avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. DACD n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier. Les informations ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque cas déterminé.